



**3^e assemblée ordinaire du Conseil d'administration,
Mardi le 15 mars 2022, 19 h,
Séance tenue en visioconférence**

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Michel Lambert	Président
M ^{me} Mélanie Guilmette	Trésorière
M. Denis Demers	Administrateur
M ^{me} Marie-Claude Martel	Administratrice
M ^{me} Marianne Métivier	Administratrice

II Y A QUORUM

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M. Ernesto Salvador Cobos	Service de l'interaction citoyenne, Ville de Québec
M ^{me} Kathleen Breault	Secrétaire de soutien
M. Emmanuel Bel	Urbaniste, Ville de Québec
M. Stephan Bugay	Urbaniste, Ville de Québec

ÉTAIENT ABSENTS :

M ^{me} Sarah Demers	Vice-présidente
M. Pierre Bégin	Secrétaire
M. Éric Ralph Mercier	Conseiller municipal, district des Monts, arrondissement de Charlesbourg

Trois citoyen.ne.s sont présent.e.s

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET MOT DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT

M. Michel Lambert ouvre l'assemblée à 19h00 et souhaite la bienvenue aux personnes participantes à l'assemblée en séance virtuelle (Zoom).

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Michel Lambert lit l'ordre du jour et demande s'il y a des ajouts ou des modifications à y apporter. M. Michel Lambert suggère l'ajout des sujets «Rapport annuel 2021» et «AGA» au point *Divers*.

Projet d'ordre du jour

1.	Ouverture de l'assemblée	19 h 00
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 01
3.	Demande d'opinion concernant un projet de modification réglementaire dans le secteur de la rue Phydime-Deschênes	19 h 05
4.	Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 15 février 2022	19 h 35
5.	Suivi au procès-verbal	19 h 40
6.	Période d'intervention du conseiller municipal	19 h 50
7.	Période de questions et commentaires du public	20 h 00
8.	Dossiers du conseil de quartier	20 h 10
	▪ Axe communication	
	▪ Axe développement économique	
	▪ Axe milieux naturels	
	▪ Axe sécurité	
9.	Correspondance et trésorerie	20 h 50
	▪ Page FB	
10.	Divers	20 h 55
11.	Levée de l'assemblée	21 h 10

RÉSOLUTION 22-CA-11

Sur proposition de M. Michel Lambert, appuyée par M^{me} Marie-Claude Martel, il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts susmentionnés.

Adoptée à l'unanimité

3. DEMANDE D'OPINION CONCERNANT UN PROJET DE MODIFICATION RÉGLEMENTAIRE DANS LE SECTEUR DE LA RUE PHYDIME-DESCHÊNES

M. Ernesto Salvador Cobos présente, à l'aide d'un soutien visuel, la démarche de consultation citoyenne ainsi que le déroulement de la demande d'opinion.

M. Emmanuel Bel partage ensuite, à l'aide d'un support visuel, le projet de modification réglementaire pour l'interdiction de création de nouveaux accès aux véhicules par la rue de la Faune pour desservir les lots situés dans la zone 41138Ha.

La zone 41138Ha est située approximativement au nord de la rue de la Faune, à l'ouest de l'avenue du Zoo, au sud de la rue Phydime-Deschênes et à l'est de la rue Charles-Frémont. Cette zone est composée de 21 lots résidentiels construits. Tous les lots de la zone ont un accès du côté de la rue Phydime-Deschênes.

Une piste cyclable vient d'être aménagée du côté nord de la rue de la Faune. Afin d'assurer la sécurité des usagers, il est proposé d'interdire la création de nouveaux accès aux véhicules par la rue de la Faune pour accéder à la zone concernée.

M. Ernesto Salvador Cobos fait la lecture des commentaires reçus lors de la consultation écrite, ainsi que des réponses de la Ville à ces citoyen.ne.s. Il invite ensuite les membres de l'assemblée à partager leurs commentaires.

M^{me} Marie-Claude Martel s'interroge sur la question de la clôture derrière les terrains de la rue Phydime-Deschênes. M. Emmanuel Bel répond que les citoyens peuvent en mettre une sur leur terrain, mais pour ce qui est du terrain appartenant à la Ville, c'est plutôt un aménagement paysager qui y est prévu. Les membres de l'assemblée discutent de l'historique des clôtures dans cette zone. M. Stephan Bugay contactera un citoyen qui s'interroge sur la possibilité d'installer une clôture à la limite de son terrain au bout de la rue.

RÉSOLUTION 22-CA-12

Sur proposition de M. Michel Lambert, dûment appuyé, il est résolu par le Conseil Notre-Dame-des-Laurentides d'approuver la demande de modification réglementaire pour l'interdiction de création de nouveaux accès aux véhicules par la rue de la Faune pour desservir les lots situés dans la zone 41138Ha, telle que présentée en ce mardi 15 mars 2022.

Adoptée à l'unanimité

4. ADOPTION DU PV DE L'ASSEMBLÉE DU 15 FÉVRIER 2022

M. Michel Lambert demande s'il y a des modifications à apporter au procès-verbal.

M^{me} Mélanie Guilmette propose les modifications suivantes au point 7:

- *Avenue de la Rivière-Jaune*
- *école primaire Le Boisé 1*
- le souhait *de la construction* d'une piscine intérieure dans le quartier
- les familles doivent se déplacer *dans d'autres quartiers* pour obtenir ce type de service.

RÉSOLUTION 22-CA-13

Sur proposition de M. Michel Lambert appuyée par M^{me} Marie-Claude Martel, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 15 février 2022 avec les modifications susmentionnées.

Adoptée à l'unanimité

5. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL

M. Michel Lambert mentionne que le service [FlexiBus du RTC](#) entrera en service ce mois-ci. Les membres du Conseil suivront l'évolution de ce service au cours des prochains mois.

M^{me} Marie-Claude Martel fait un suivi sur la Fête des loisirs NDL. Elle participera à une rencontre avec les responsables au début d'avril afin de déterminer les activités qui auront lieu. Elle obtiendra bientôt de nouvelles informations par rapport aux possibilités d'affichage et de promotion de l'événement.

M. Michel Lambert fait part que 45 personnes ont participé à la séance d'information sur la Politique de viabilité hivernale du 17 février dernier. De nombreuses statistiques ont été présentées :

- Budget annuel de près de 65,6 M\$
- Précipitations annuelles de 300 cm par année
- Près de 2 400 km de chaussées
- Près de 1 260 km de trottoirs
- Jusqu'à 1 700 personnes mobilisées pour une opération déneigement
- Environ 1 300 véhicules pour déneiger les rues de Québec
- 196 000 transports de neige
- 60 km de réseau cyclable
- Déneigement en régie : 55 %, en contrat privé : 45 %

M. Ernesto Salvador Cobos s'interroge sur le déneigement problématique dans certaines rues du quartier. M. Michel Lambert a su que la rue Prénoveau faisait partie d'un projet pilote de la Ville étant donné la largeur variable de la rue. Il indique que les citoyens qui avaient envoyé des commentaires à la Ville au sujet du déneigement ont tous reçu une réponse de la Ville.

6. PÉRIODE D'INTERVENTION PAR LE CONSEILLER MUNICIPAL

M. Eric Ralph Mercier étant absent, il n'y a pas d'intervention.

7. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES AVEC LES CITOYENS

Il n'y a pas d'interventions.

8. DOSSIERS DU CONSEIL DE QUARTIER

Il n'y a pas d'autres dossiers en cours.

9. CORRESPONDANCE ET TRÉSORERIE

Trésorerie : M^{me} Mélanie Guilmette mentionne qu'en date du 15 mars 2022, il y a 1 340,54\$ au compte.

RÉSOLUTION 22-CA-14

Sur proposition de M^{me} Mélanie Guilmette, appuyée par M^{me} Marie-Claude Martel, il est résolu d'octroyer 90 \$ à M^{me} Kathleen Breault pour la rédaction du procès-verbal de la séance du 15 mars 2022.

Adoptée à l'unanimité

Correspondance : M. Michel Lambert fait part que le Conseil a reçu un courriel d'un citoyen qui s'opposait au projet de tramway, un autre courriel sur le service FlexiBus de même qu'une annonce pour les activités du [Mois du vélo](#) de Québec par l'organisme Accès Transports viables.

M^{me} Marie-Claude Martel mentionne qu'il y a beaucoup de cyclistes qui passent par son secteur, mais qu'il s'agit surtout de cyclistes de vélo récréatif et de montagne (l'événement Mois du vélo ciblant plutôt les déplacements actifs).

Page Facebook : M^{me} Marianne Métivier partagera des annonces pour recruter de nouveaux membres au Conseil lors de la prochaine AGA.

10. DIVERS

10.1 Préparation du rapport annuel et des états financiers 2021

Le rapport annuel ayant été révisé, M. Michel Lambert enverra une copie du rapport annuel final aux autres membres.

Le rapport annuel et les états financiers seront adoptés lors de l'AGA.

10.2 Assemblée générale annuelle 2022 (mardi 19 avril)

M. Michel Lambert rappelle qu'il est important de recruter de nouveaux membres pour les prochaines élections. M. Ernesto Salvador Cobos a partagé le [lien](#) pour s'inscrire aux élections du conseil de quartier. Il y a possibilité de remplir le formulaire en ligne ou de l'imprimer et de le renvoyer à la Ville par courriel une fois toutes les signatures recueillies. Il énumère les membres qui doivent se représenter aux élections.

M. Ernesto Salvador Cobos confirme que suite aux réponses des administrateur.trice.s, l'AGA se tiendra en mode virtuel. Il soumettra sous peu au Conseil un kit de matériel

pour faciliter le recrutement et la mobilisation des citoyen.ne.s. Il fait part que la distribution des dépliants pour annoncer l'AGA débutera vers la fin de la semaine prochaine.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION 22-CA-15

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition de M. Michel Lambert, appuyée par M^{me} Mélanie Guilmette, il est résolu de lever la séance. Il est 20 h 45.

Adoptée à l'unanimité

Procès-verbal rédigé par M^{me} Kathleen Breault et révisé par M. Michel Lambert.

SIGNÉ

M. Michel Lambert, président